

ORDONNANCE DE MISE EN LIBERTÉ

(art. 503(3.1), 515, 519.1, 520 à 522, 523, 524, 525, 679, 680 et 683 C.cr.) – Formule 11

RELEASE ORDER

(ss. 503(3.1), 515, 519.1, 520 à 522, 523, 524, 525, 679, 680 and 683 Cr.C.) – Form 11

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC / PROVINCE OF QUÉBEC **correction**

District : / *District* : Québec

Localité : / *Locality*: Québec

N° de dossier : / *File No.*: 200-01-230904-199 / 200-01-231106-190 / 200-01-231107-198 / 200-01-231108-196 / 200-01-231109-194

N° séquentiel : / *Sequential No.*: 001

N° de dossier d'origine : / *Original file No.*:

Corps policier et numéro d'évènement : / *Police force and Occurrence No.*: QUE QUE-19052900212(1) / QUE-190816004081 / QUE-190621001091

Code statistique : / *Statistical Code*:

ATTENDU QUE / WHEREAS Vincent Dallaire,

a été inculpé de / *was charged under*

Code criminel 810(1)a)(3) 264.1(1)a)(2)b) (3 chefs), 145(3)b) (2 chefs)

À CES CAUSES / THEREFORE:

Vous vous engagez à verser la somme de 1,000.00 \$ si vous ne vous conformez pas à l'une des conditions de la présente ordonnance de mise en liberté.

You promise to pay the amount of 1,000.00 \$ if you fail to comply with a condition of this release order.

Votre caution s'engage à verser au tribunal la somme de 500.00 \$ si vous ne vous conformez pas à l'une des conditions de la présente ordonnance de mise en liberté.

The surety promises to pay to the court the amount of 500.00 \$ if you fail to comply with a condition of this release order.

Lesdites sommes de l'ordonnance de mise en liberté sans dépôt devant être prélevées sur leurs biens mobiliers ou immobiliers, si vous n'observez pas les conditions ci-après énoncées.

The said amounts of the release order without deposit are to be paid out of the person's (persons') movable or immovable property if you do not comply with the conditions set out hereinafter.

À CES CAUSES, vous devrez être présent au tribunal le 3 mars 2020, salle 2.15, à 9h30 heures, au palais de justice de Québec et, par la suite, être présent selon les exigences au tribunal, afin d'être traité selon la loi.

THEREFORE, *you are ordered to attend court on 3 mars 2020, room 2.15, at 9h30 in the courthouse Québec and attend court thereafter as required by the court, in order to be dealt with according to law.*

Vous devez également respecter les conditions suivantes :
You are also ordered to comply with the following conditions:

Thème : Garder la paix / Theme: Keep the peace

1. Garder la paix et avoir une bonne conduite et être présent à toutes les étapes des procédures
2. *Keep the peace and be of good behaviour and be present at the Court as required*

Thème : Obligation de résidence / Theme: Residence obligation

3. Résider au / Reside at [REDACTED]
4. Être à l'adresse de votre résidence entre 22 heures et 6 heures
Be at your residential address between 22 a.m./p.m. and 6 a.m./p.m.
 - a) sauf pour un travail légitime et rémunéré / except for legitimate gainful employment
 - b) sauf pour urgence médicale / except for a medical emergency
 - c) sauf pour / except for fin d'étude et pour fin de thérapie à l'USMQ ou à la Clinique Notre-Dame Victoire, sauf si accompagné de l'un de ses parents [REDACTED]
5. Ne pas changer d'adresse sans avoir eu l'autorisation au préalable de la Cour
Not change addresses without the prior authorization of the Court
ou avec le consentement du poursuivant, conformément à l'article 519.1 C.cr. / or with the consent of the prosecutor, according to section 519.1 Cr.C.

Thème : Interdiction de se retrouver dans certains lieux / Theme: Prohibition from being in certain places

6. Ne pas vous trouver ou aller à l'adresse suivante : / Not be at or go to the following address:
sur le Campus de l'Université Laval
a) ou à tout autre endroit où pourrait demeurer / or any other place where
le plaignant / the complainant François-Xavier Fortin, Luca Paronne, Bechir Ktari et Jonathan Gaudreau
et ce, quelle que soit l'adresse / may live, regardless of the address;
7. Ne pas vous trouver au lieu de travail et/ou à tout lieu d'études / Not be at the workplace and/or at any place of studies
of
du plaignant / the complainant François-Xavier Fortin, Luca Paronne, Bechir Ktari et Jonathan Gaudreau

Thème : Interdiction de communiquer ou d'être en présence de certaines personnes

Theme: Prohibition from communicating with, or being in presence of, certain persons

8. Ne pas communiquer ou tenter de communiquer de quelque façon que ce soit
Not communicate or attempt to communicate in any way
a) avec / with François-Xavier Fortin, Luca Paronne, Bechir Ktari et Jonathan Gaudreau
9. Ne pas être en présence physique de / Not be in the physical presence of François-Xavier Fortin, Luca Paronne, Bechir Ktari et Jonathan Gaudreau
10. Ne pas harceler, importuner, molester ou épier / Not harass, bother, molest or spy on
François-Xavier Fortin, Luca Paronne, Bechir Ktari et Jonathan Gaudreau
11. Ne pas faire référence directement ou indirectement à / Not refer directly or indirectly to François-Xavier Fortin, Luca Paronne, Bechir Ktari et Jonathan Gaudreau
sur quelque média social que ce soit / on any social media

Thème : Interdiction d'avoir en sa possession certains objets

Theme: Prohibition from being in possession of certain objects

12. Ne pas posséder et ni porter, à quelque titre que ce soit, des armes offensives ou à usage restreint, ou des imitations d'arme, y compris pistolets de départ et pistolets à plomb, des armes à feu, des arbalètes, des armes prohibées, des armes à autorisation restreinte, des dispositifs prohibés, des munitions, des munitions prohibées, ou des substances explosives, des couteaux (sauf dans les restaurants et dans un but légitime) et des armes blanches.
Not possess or carry, for any reason, offensive or restricted weapons, or imitation weapons, including starting pistols and pellet guns, firearms, cross-bows, prohibited weapons, restricted weapons, prohibited devices, ammunition, prohibited ammunition, explosive substances, knives (except in restaurants and for a legitimate purpose) or edged weapons.

Thème : Alcool et drogue / Theme: Alcohol and Drugs

13. Vous abstenir de / *Refrain from*
- a) consommer de l'alcool ou d'autres substances intoxicantes / *using any alcohol or other intoxicating substances*
ou d'en avoir en votre possession / *or having in your possession*
 - b) consommer des drogues ou d'autres substances intoxicantes / *using drugs or other intoxicating substances*
ou d'en avoir en votre possession /*or having in your possession*
sauf sur ordonnance médicale validement obtenue / *except in accordance with a validly obtained medical prescription*
 - c) consommer du cannabis et ses dérivés / *consume cannabis and derivatives group*
ou d'en avoir en votre possession / *or having in your possession*
sauf sur ordonnance médicale validement obtenue / *except in accordance with a validly obtained medical prescription*
 - d) vous trouver dans les endroits où l'on fait l'usage, la vente, le trafic ou la distribution de drogues illégales
being in a place where illegal drugs are used, sold, trafficked or distributed
 - e) vous trouver dans les bars ou autres endroits licenciés, y compris les restaurants avec permis d'alcool
being in bars or other licensed premises, including restaurants that have a liquor permit
sauf pour y consommer un repas
except to eat a meal

Thème : Obligation de recevoir des soins médicaux / Theme: Obligation to receive medical care

14. Prendre la médication prescrite par votre médecin en respectant la posologie indiquée et suivre les traitements et thérapies recommandés par celui-ci
Take the medication prescribed by your physician, at the recommended dose and follow the treatment and therapies recommended by your physician
et en fournir la preuve à la Cour / *and provide proof thereof to the Court*
15. Poursuivre votre suivi auprès de l'IUSMQ et de la Clinique Notre-Dame des Victoires;

Modification / Variation

Les conditions de la présente ordonnance de mise en liberté peuvent être modifiées si vous, le poursuivant et vos cautions, le cas échéant, y consentez par écrit. De plus, vous ou le poursuivant pouvez demander à un juge l'annulation ou la modification d'une condition de la présente ordonnance de mise en liberté.

The conditions of this release order may be varied with the written consent of the prosecutor, yourself and your sureties, if any. In addition, you or the prosecutor may apply to a judge to have any condition in this release order cancelled or changed.

Période de validité / Conditions in effect

Les conditions indiquées dans la présente ordonnance de mise en liberté (y compris toutes les obligations imposées à votre caution) demeurent en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient annulées ou modifiées ou jusqu'à ce que vous soyez élargi, condamné ou autrement détenu par le tribunal (articles 763 et 764 du *Code criminel*).

The conditions indicated on this release order (including any obligations imposed on your sureties) remain in effect until they are cancelled or changed or until you have been discharged, sentenced or otherwise detained by the court (sections 763 and 764 of the Criminal Code).

Conséquence du non-respect / Consequence for non-compliance

Vous êtes averti que, à moins d'avoir une excuse légitime, vous commettez une infraction à l'article 145 du Code criminel si vous ne respectez pas l'une des conditions énoncées dans la présente ordonnance de mise en liberté, dont omettre de vous présenter au tribunal lorsque vous êtes tenu de le faire.

Si vous commettez l'une des infractions prévues à l'article 145 du Code criminel, un mandat pour votre arrestation peut être décerné (articles 512 et 512.3 du Code criminel) et vous êtes passible d'une peine d'emprisonnement et d'une amende, ou de l'une de ces peines.

Si vous ne vous conformez pas à la présente ordonnance de mise en liberté ou si vous êtes accusé d'un acte criminel après votre mise en liberté, la présente ordonnance de mise en liberté peut être annulée et, par conséquent, vous pourriez être détenu sous garde (paragraphe 524(4) du Code criminel).

Si vous ne vous conformez pas à la présente ordonnance de mise en liberté, les sommes ou autres valeurs qui ont été engagées ou déposées par vous-même ou votre caution pourraient être confisquées (paragraphe 771(2) du Code criminel).

You are warned that, unless you have a lawful excuse, you commit an offence under section 145 of the Criminal Code if you fail to follow any of the conditions set out in this release order, including if you fail to attend court as required.

If you commit an offence under section 145 of the Criminal Code, a warrant for your arrest may be issued (sections 512 and 512.3 of the Criminal Code) and you may be liable to a fine or to imprisonment, or to both.

If you do not comply with this release order or are charged with committing an indictable offence after you have been released, this release order may be cancelled and, as a result, you may be detained in custody (subsection 524(4) of the Criminal Code).

If you do not comply with this release order, the money or other valuable security promised or deposited by you or your surety could be forfeited (subsection 771(2) of the Criminal Code).

Obligation de signer l'ordonnance de mise en liberté / Obligation to sign a release order

Je comprends le contenu de la présente formule et j'accepte de me conformer aux conditions qui y sont indiquées. Je comprends que je ne suis pas obligé d'accepter les conditions, mais qu'à défaut de le faire, je serai détenu.

I understand the contents of this form and agree to comply with the conditions that are indicated. I understand that I do not have to accept the conditions and that, if I do not accept the conditions, I will be detained.

À / At / Québec ,le / on / 20 Décembre 2019.

Prévenu / Accused

Juge, Juge de paix, Greffier
Judge, Justice of the Peace, Clerk

Juge ou Juge de paix (en caractères d'imprimerie) si signé par le greffier
Judge or Justice of the Peace (in block letters) if signed by the clerk



caution